

# **SOCIÉTÉ BOTANIQUE D'ALSACE**

**Siège social : 7 place du marché aux choux, F-67600 SÉLESTAT**

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 15 MARS 2025**

### **ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION pour l'année 2025**

Les élections des membres du conseil d'administration ont lieu conformément à l'article 8 des statuts de la Société Botanique d'Alsace.

Cet article stipule que : « .../... *L'association est administrée par un conseil d'administration comprenant au maximum 12 membres élus au scrutin secret pour 3 ans par l'assemblée générale ordinaire et choisis en son sein. Leur renouvellement a lieu par tiers chaque année .../...* ».

Pour l'année 2025, le **premier tiers** est à renouveler, à savoir :

**Yvan BRAHY  
Jean-Claude JACOB  
Eric PISELLI  
Pascal ROMANUS**

L'Assemblée générale est invitée à procéder à l'élection des 4 membres du premier tiers. Pour mémoire, la composition du premier et du troisième tiers est la suivante :

Deuxième tiers Elu en 2023	Troisième tiers Elu en 2024
Francis BICK Henri MATHE Fabienne NICLAUS Michelle SCHORTANNER	Michel HOFF Claire PIRAT Bernard STOEHR Michel SIMON

## CANDIDATURES

**LES DÉCLARATIONS DE CANDIDATURE, Y COMPRIS CELLES DES MEMBRES DU TIERS SORTANT SOUHAITANT ÊTRE RECONDUITS, SONT À ADRESSER AU PRÉSIDENT PAR COURRIEL AVANT LE 7 MARS 2025. POUR ÊTRE ÉLIGIBLE, IL FAUT ÊTRE À JOUR DE COTISATION POUR 2024.**

---

### DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Talon à envoyer impérativement avant le 7 mars 2025 à Michel HOFF, Président de la Société Botanique d'Alsace, à l'adresse de messagerie de l'association : [sbalsace6768@gmail.com](mailto:sbalsace6768@gmail.com)

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_ suis candidat(e) et me déclare prêt(e) à assumer les responsabilités de membre du Conseil d'Administration de la Société Botanique d'Alsace

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature :